

# Arbre



**ASSOCIATION RURALE BRAYONNE POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Association agréée de protection de l'environnement - arrêté préfectoral du 17/11/98

☒ Place de la Presle - 76440 BEAUBEC-LA-ROSIÈRE

Siège social : Mairie de Forges-les-Eaux

☎ 02.35.09.69.50

💻 [arbre.bray@free.fr](mailto:arbre.bray@free.fr)

🌐 [www.arbre-bray.fr](http://www.arbre-bray.fr)

N° ISSN: 1161 - 4986



## N°40

mars 2012

C'est quoi  
ta meilleure  
matière ? Moi  
C'est analyse  
de sang.



# 絆

**FUKUSHIMA, UN AN APRES...**





## SOMMAIRE



Une :	<b>Fukushima, un an après</b>
	<i>Les Japonais ont choisi l'idéogramme Kizuna (le lien) pour symboliser l'année 2011</i>
Pages 4 et 5 :	<b>L'éditorial du Président</b>
Pages 6 à 11 :	<b>Rapport d'activités 2011 - Bilan financier 2011</b>
Pages 12 et 13 :	<b>Compte-rendu de L'A.G. du 16 avril 2011</b>
Pages 14 et 15 :	<b>Train d'enfer - Dieppe/Fukushima (Apprenons le Japonais...)</b>
Pages 16 à 18 :	<b>Question sur les éoliennes</b>
Pages 19 et 20 :	<b>Eoliennes et paysage</b>
Page 21 :	<b>Ligne SNCF Serqueux/Gisors : du nouveau...</b>
Pages 22 :	<b>Projet de briqueterie : suite de la suite</b>
Pages 23 et 24 :	<b>S.I.E.O.M. et réduction des déchets</b>
Page 25 :	<b>Eau potable : dérogation préfectorale</b>
Page 26 :	<b>Semaine pour les alternatives aux pesticides</b>
Pages 27 à 30 :	<b>Des nouvelles de NEXIRA ( ex C.N.I. )</b>
Page 31 :	<b>Boulevard Mortemart de la Tronçonneuse</b>
Page 32 :	<b>La haie bocagère de Forgette</b>
Page 33 :	<b>Documentaire haies brayonnes - Tristes tropiques</b>
Page 34 et 35 :	<b>Suivi de sites Natura 2000 - Pays de Bray humide</b>
Pages 36 et 37 :	<b>La Conf' 76 en danger !</b>
Page 38 à 41 :	<b>Piègeage et «nuisibles» - Ours N°40</b>
Pages 42 et 43 :	<b>Prospection ornitho L.P.O. - Nouvelle A.M.A.P.</b>
Pages 44 et 45 :	<b>Sorties-nature de l'A.R.B.R.E. en 2012</b>
Page 46 :	<b>Bulletin d'adhésion 2012</b>
4è de couv :	<b>Convocation à l'assemblée générale 2012</b>



## ÉCOLOGIE, DÉMOCRATIE ET ÉNERGIE

2012 devrait être une année politiquement, socialement, et économiquement agitée, mais force est de constater que les problématiques écologiques semblent avoir déserté les «think tank» et donc les préoccupations de la majorité de nos politiciens, décideurs locaux et nationaux.

Ce n'est plus à la mode disent d'aucuns, en période de crise on a d'autres chats à fouetter (pauvres bêtes) disent d'autres, ou encore, l'écologie c'est un truc de bobos et même du plus haut de l'Etat un *«l'environnement ça commence à bien faire !»*

Pendant ce temps là, nos voisins d'Outre-Rhin ( un peu une deuxième patrie pour moi, mais pas si socialement exemplaires qu'on nous les vante ) choisissent de sortir du nucléaire et créent plusieurs milliers d'emplois dans les énergies renouvelables, la rénovation des bâtiments...et nous fiers Gaulois presque tous partis confondus, nous misons l'essentiel de nos investissements sur l'avenir radieux de l'atome et importons de l'électricité (très chère) d'Allemagne !

Mais reconnaissons aussi, qu'à contrario de nos voisins, nous les «z'écologues» avons beaucoup de mal à nous fédérer et à privilégier le consensus sur un objectif commun. Chacun revendiquant une pureté écologique, une radicalité ou bien un pragmatisme de gestionnaire rendant difficile voire impossible la réflexion et le travail collectifs.



Photo J-Y Ferret

La démocratie a pourtant bien besoin de l'écologie, de ses constats, de ses alertes, mais aussi de ses propositions pour un avenir où 20% des habitants ne s'approprient pas 80% des ressources, où chaque territoire pourra rechercher une véritable autonomie et coopération énergétique.

Des exemples proches existent (coopérative énergétique et intercommunale de Montdidier, territoire énergétiquement autonome du

Méné<sup>1</sup> en Bretagne, réseaux locaux de chaleur biomasse...), plus loin et de façon plus dramatique les Japonais semblent réaliser une sortie brutale du nucléaire et une transition énergétique.

Le Pays de Bray a en la matière de nombreux atouts avec son bocage, le vent et même le soleil (et oui<sup>2</sup>), mais là aussi les démarches initiées par le Pays et le S.M.A.D. peinent à fédérer l'ensemble des élus et acteurs sur ce type d'objectifs.

Photo I.Y Ferret



*Démonstration de déchetage de bois organisée par la C.U.M.A. 76*

C'est pourquoi il nous faut encore et toujours convaincre nos élus et concitoyens que la transition énergétique est urgente et réalisable et qu'il faut libérer l'énergie de ce centralisme d'un autre âge.

A deux on est trois fois plus malin alors imaginez ce qu'il est possible de faire si nous nous y mettons tous! Libérons nos énergies pour que nous aussi comme les Bretons du Méné puissions rendre notre territoire autonome en énergie (renouvelables bien sur) afin de mettre Penly à la retraite à 30 ans.

*Dittmar HEDREUL*

*1 - [www.dailymotion.com/video/xkvcf8\\_reportage-sur-les-energies-renouvelables-é-dans-le-méné-dans-le-journal-du-12-13-de-france3\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xkvcf8_reportage-sur-les-energies-renouvelables-é-dans-le-méné-dans-le-journal-du-12-13-de-france3_news)*

*2 - D'après les études des données météo de Rouen Boos 56% de l'eau chaude sanitaire et 35% du chauffage pourraient être produit par le solaire.*

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

(qui sera proposé à l'approbation de l'assemblée générale du 31/03/2012)

## FONCTIONNEMENT HABITUEL DE L'ASSOCIATION

Photo J.-M. Dubosc



- Tenue de 6 conseils d'administration dans l'année les 25/02, 20/05, 08/07, 07/10, 04/11 et 13/12/2011 à la Mairie de Saint-Saire
- Assemblée générale à Roncherolles-en-Bray le 16/04/2011 (voir compte-rendu en page 12)
- Réalisation de la Feuille de l'A.R.B.R.E. n° 39 en mars qui a été tirée à 320 exemplaires.
- Mise à jour régulière du site internet : [www.arbre-bray.fr](http://www.arbre-bray.fr)
- Communiqués de presse
  - o sur la demande de dérogation de distribuer une eau destinée à la consommation humaine dont la teneur dépasse la limite de qualités en triazines à Gournay-en-Bray (voir article page 25).
  - o Sous forme de droit de réponse à la suite d'un article sur C.N.I. nouvellement rebaptisé NEXIRA (voir article page 27).
- Relation très régulière par le biais du courrier électronique (réseau de 160 adresses courriel d'adhérents et sympathisants).
- Gestion des adhérents par le Trésorier, la Trésorière Adjointe et le Secrétaire : 175 membres à jour de cotisation pour 2011).

## PARTICIPATIONS CITOYENNES

### **Enquêtes publiques:**

Participation à l'enquête publique sur la commune de Mésangueville concernant l'élaboration d'une carte communale et classements des éléments paysagers en mars.

Avis donnés sur certains dossiers soumis au C.O.D.E.R.S.T. (Conseil de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques) :

- concernant la demande de dérogation pour les triazines par le S.I.A.E.P.A. Gournay – Ferrières concernant le captage d'Elbeuf-en-Bray
- concernant une demande d'extension du périmètre d'épandage des boues de Danone à Ferrières-en-Bray

### **Instances permanentes**

- C.L.I.S. (commission locale d'information et de surveillance) de Fresnoy-Folny : Guy Pessy.

- C.D.O.A. (Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture) et C.R.A.E. (Commission Régionale Agri-Environnement) : Guy PESSY et Dittmar HEDREUL.

- PAYS : Conseil de développement du Pays de Bray et commission environnement du S.M.A.D..

- C.L.C.S. (commission locale de concertation et de suivi) de la sablière de Cuy-Saint-Fiacre : Frédéric Blanquart.

- Comité de suivi de la déviation de Forges-les-Eaux : Jean-Michel DUBOSC

- Commission préfectorale de désignation des commissaires enquêteurs : Jean-Michel DUBOSC

- Conseil d'administration du Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie : Jean-Michel Dallier.

- Comité de riverains Plan d'épandage Nexira Technology de Serqueux : Guy Pessy.

- Conseil d'administration d'H.N.N.E. (Haute-Normandie Nature Environnement) : Dittmar HEDREUL.

### **Consommation des terres agricoles**

Le mitage des zones agricoles et la consommation des terres cultivables par l'urbanisation s'intensifient.

Cela représentait l'équivalent de la surface d'un département consommé tous les 10 ans, il y a quelques années, et actuellement c'est quasiment 1 département tous les 7 ans qui disparaît de la surface agricole utile.



Photo J-Y Ferret

C'est pourquoi l'A.R.B.R.E. et H.N.N.E. participent à la commission départementale qui examine les différents documents d'urbanisme relatifs à ces changements d'affectation des terres agricoles.

Ceci n'étant pour nous qu'une première étape, il nous semble indispensable d'approfondir la réflexion sur quel type d'urbanisme nous semble souhaitable de développer si l'on souhaite réellement infléchir cette situation.

Nous organiserons d'ailleurs en 2012 une réflexion autour de ce thème.

## **Projets divers donnant lieu à une concertation**

- Projet d'extraction d'argiles dans les cantons d'Argueil et de Forges (Briqueterie).

- Projet de ligne électrique souterraine de 90000 volts entre Forges-les-Eaux et Neufchâtel-en-Bray (réunion plénière à la préfecture de Rouen le 2 février 2011 ayant pour but une présentation de l'aire d'étude et le choix du tracé le plus respectueux de l'environnement).

- valorisation des espaces naturels et aménagement de jardins d'eau à l'herbage de la Fontaine de Gournay-en-Bray (réunion sur l'évaluation des risques environnementaux et sanitaires liés à la présence d'une ancienne décharge).

## **MOMENTS MILITANTS**

### **Nucléaire :**

- L'A.R.B.R.E. a invité les citoyens du Pays de Bray, suite à la catastrophe nucléaire de Fukushima, à venir manifester le samedi 19 mars 2011 à Forges-les-Eaux pour rendre hommage au peuple japonais, pour demander au gouvernement français un véritable débat démocratique sur le nucléaire civil et pour rappeler que le risque existe aussi dans notre région où plusieurs réacteurs nucléaires nous menacent.

- L'A.R.B.R.E. a relayé l'appel du collectif « *STOP EPR ni à Penly ni ailleurs* » à participé le 25 avril 2011 à un rassemblement et à un piquet anti-nucléaires, dans le cadre des actions « *Tchernobyl, Fukushima, plus jamais ça !* »

- A l'occasion du passage du convoi ferroviaire de déchets radioactifs La Hague/Gorleben, le collectif « *Stop EPR ni à Penly ni ailleurs* » a appelé à manifester le 23 novembre 2011 à la gare de Montérolier-Buchy. Les membres de l'A.R.B.R.E. étaient nombreux à avoir répondu à cet appel (voir article page 14).

### **Haies :**

L'A.R.B.R.E. a organisé une courte sortie nature à Mauquenchy dans un chemin rural dont la haie est au cœur d'un conflit (voir article page 32) dans le but de soutenir les riverains attachés à cette haie.

### **Epandages :**

L'A.R.B.R.E. a fait pression auprès de la Direction Régionale de



Photo J.Y. Ferret

l'Environnement (D.R.E.A.L.) pour obtenir une nouvelle réunion du Comité de Riverains de l'usine ex-C.N.I. de Serqueux (voir article page 29).

### **Divers :**

L'A.R.B.R.E. a participé à une manifestation à Criel-sur-Mer à l'invitation d'une association amie, l'A.P.E.C.P.Y. Le but était de défendre le P.O.S. de la commune contre le bétonnage du front de mer.

## **FORMATIONS ET INFORMATIONS SUR LA BIODIVERSITE BRAYONNE**

### **Sorties nature :**

- L'A.R.B.R.E. a proposé 7 sorties nature en 2011 : 4 sorties ornithologiques, 1 sortie chauves-souris, 2 sorties alliant promenade nature et découverte historique. En tout, ces animations ont intéressé 145 participants.



Photo J.-M. Dubosc

Merci à tous les animateurs : Fabian Larchevêque, Dominique Renaux, Anthony Gourvenec, Virginie Firmin, Frédéric Blanquart, Jean-Claude, Didier et Jean-Michel Dubosc.

Ces sorties gratuites ont fait l'objet d'une publication sur le calendrier « *les Rencontres du Hérisson* ».



Photo J.-M. Dubosc

- Participation à l'opération « *De ferme en ferme* » organisée par les Défis Ruraux le 23 avril

- Découverte autour de la ferme de Mme Decayeux à Mesnil-Follemprise sur le thème de la biodiversité ornithologique.

### **Natura 2000**

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, l'A.R.B.R.E. s'est engagée auprès de la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime à réaliser un inventaire botanique sur un site Natura 2000 du Bray humide (voir article page 34).

## **PARTENARIATS AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS :**

En dehors du partenariat permanent avec la fédération Haute-Normandie Nature Environnement, l'A.R.B.R.E. démontre régulièrement sa capacité à travailler avec les autres associations :

- Invitation par le Comité de jumelage Forges-Wennigsen à participer

du 2 au 5 juin 2011 à un séjour en Allemagne sur le thème des énergies douces en Europe (avec l'A.B.D.). Ce voyage nous a montré que la transition énergétique était prise très au sérieux, même si certains aspects de celle-ci nous posait problème (méthanisation de l'ensilage de maïs pour faire fonctionner un générateur électrique !)

- Co-organisation avec Beauvoir Avenir, l'A.B.D. et Plantes et Fruits Brayons d'une sortie nature et patrimoine brayon ayant pour thème « *Motte féodale et Duché de Normandie* » dans le cadre des journées européennes du patrimoine du 17 septembre 2011 (animation de Fabian Larchevêque).



Photo J-Y Ferret

- Le désormais célèbre film « *La bergère et l'orchidée* » a été présenté un peu partout en Pays de Bray durant l'année 2011. L'A.R.B.R.E. a été invitée par l'A.B.D. et Beaubec Productions à plusieurs reprises pour participer aux débats qui ont suivi ces projections.

- Fête de la Patate : Nos amis de la Confédération Paysanne nous avaient préparé un grand moment de convivialité en organisant un banquet écologique chez Stéphane Lefébure autour du fameux tubercule cher à Parmentier.

The screenshot shows the 'Accueil et Actu' page of the 'L'ARBRE' website. At the top, it says 'Participez à l'action nationale : 5 minutes contre le nucléaire !'. Below this is a graphic for 'CINQ MINUTES CONTRE LE NUCLÉAIRE' with a hand plugging a power cord into a wall outlet. The graphic also mentions 'LE 1955 FZ 2010' and 'LES 10 ANS DE LA LOI SUR L'ÉNERGIE NUCLEAIRE'. Below the graphic, it says 'Retrouvez le calendrier complet des sorties nature de L'ARBRE pour l'année 2012 ici'. At the bottom, there is a section for 'AGENDA 2012' and a link to 'Découvrez aussi le calendrier 2012 des "Rencontres du Hérisson", programme de toutes les sorties nature en Haute-Normandie'. A 'Version téléchargeable' link is also present.

Jean-Michel DUBOSC  
Dittmar HEDREUL

Et n'oubliez pas :



[www.arbre-bray.fr](http://www.arbre-bray.fr)

# BILAN FINANCIER 2011

## RECETTES

Avoir au 31.12.2010	- 115,76 €
Adhésions	1 846,00 €
Indemnités diverses	180,40 €
Don	10,00 €
Intérêts	13,00 €



-----  
**2 912,49 €**

## DEPENSES

Assurances	219,00 €
Adhésions associations	355,00 €
Téléphone Internet	134,00 €
Timbres	187,80 €
Papeterie – imprimerie	750,34 €
Tenue compte	8,60 €
Assemblée générale	108,20 €
Location local Saint-Saire	150,00 €

-----  
**1762,94 €**

**Nouvel avoir au 31/12/2011** **170,70 €**

*Guy PESSY*



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.R.B.R.E. DU 16 AVRIL 2011

L'Assemblée Générale de l'A.R.B.R.E. qui s'est tenue le samedi 16 avril 2011 à la salle des fêtes de Roncherolles en Bray, n'a pas dérogé à sa tradition d'engagement et de convivialité. La participation d'un public plutôt nombreux a permis de montrer que les préoccupations de cette association sont largement partagées. En témoignent également la présence des autres associations locales (A.B.D. et Plantes et Fruits Brayons) et de personnalités telles que Dany Minel conseiller général, Joseph Dion président du conseil de développement du Pays de Bray, et Michel Gibaux, maire de la commune qui accueillait cette réunion. La volonté de ce dernier de préserver les haies sur le territoire communal a été saluée au passage par Dittmar Hedreul, président de l'A.R.B.R.E..



Photo J.-M. Dubosc

Ce thème de la défense du bocage est aussi l'un des éléments prépondérants des activités de l'association brayonne, et la lecture du rapport d'activité qui a occupé la première partie de la soirée en fut la démonstration.

Que ce soit dans ses actions liées à la protection de la biodiversité (nombreuses sorties nature et suivi d'espèces rares et menacées) ou dans son opiniâtreté à combattre le nucléaire (manifestations diverses contre l'E.P.R. de Penly et contre le passage du train de déchets radioactifs), l'A.R.B.R.E. revendique une cohérence dans ses engagements. La préservation du territoire du Pays de Bray dans son identité paysagère et écologique s'inscrit inéluctablement dans une réflexion plus globale sur les choix énergétiques de notre société (défense d'énergies renouvelables dans lequel la biomasse doit prendre une part essentielle).



Adoptés à l'unanimité, les bilans financiers et moraux ont été suivis de l'élection du tiers renouvelable du Conseil d'Administration qui a validé l'arrivée de Véronique Moinet en tant qu'administratrice en remplacement de Michel Bouchez qui n'a pas souhaité représenter sa candidature pour éviter les conflits d'intérêt avec sa nouvelle fonction de président du S.I.E.O.M..

La deuxième partie de la soirée était consacrée à l'intervention de Jean-Claude Mary, du réseau sortir du nucléaire 27. Sa présentation de l'association « Enfants de Tchernobyl-Belarus » a permis de rappeler les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl et l'opacité qui régnait à l'époque autour de cet événement. De nombreuses similitudes avec l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima ont été relevées dans les discussions qui ont entouré cette intervention. Dans un département fortement nucléarisé, les participants avaient aussi à l'esprit le danger potentiel que représente la proximité de Penly et son éventuel futur E.P.R..

Mais malgré leurs inquiétudes, les irréductibles écologistes de l'A.R.B.R.E. ont fini la soirée autour d'un banquet composé de produits biologiques et du terroir, dans une ambiance conviviale, en attendant de nouveaux rendez-vous militants.



Photo J.-M. Dubosc

Jean-Michel DUBOSC



## TRAIN D'ENFER !

Dès le départ, AREVA cherchait à jouer la confusion, partira, partira pas plus tôt ? Pensant en cela peut être déjouer la mobilisation du mouvement antinucléaire !

Peine perdue, le convoi est passé avec 24h d'avance ce qui n'a pas empêché la mobilisation sur son trajet allant de la Hague à Gorbelen. (Allemagne).

L'A.R.B.R.E membre du collectif « *STOP EPR ni à Penly ni ailleurs* » avait donc donné rendez vous pas tout à fait comme d'habitude puisque l'action avait été « délocalisée » à la gare de Buchy-Montérolier.

Le comité d'accueil des forces de l'ordre lui aussi pile au rendez vous, un déploiement largement démesuré et dont le nombre doit rester secret !! avec ces écolos on ne sait jamais, des fois que nous deviendrions violents tout d'un coup...



Photo J-Y Ferret

Mais non, ambiance plutôt festive puisque pour réchauffer les manifestants, c'est autour d'un barbecue que les discussions et l'attente se déroulaient.

Ce rassemblement avait aussi pour but de rappeler que le nucléaire souvent présenté comme une énergie sûre et propre est un mythe et que

malheureusement la catastrophe de Fukushima en apportait une nouvelle preuve.

Pour nous le slogan est et reste plus que jamais d'actualité : **OUI au nucléaire quand nous aurons épuisé les énergies renouvelables !!!**

Frédéric BLANQUART



Photo J-Y Ferrat



Prononcez :

«Genpatsu Hantai !»

«Sayonara Genpatsu !»

## ***DERNIÈRE MINUTE - DERNIÈRE MINUTE - DERNIÈRE MINUTE***

Dimanche 11 mars 2012, à l'appel du collectif « *Stop EPR ni à Penly ni ailleurs* », des membres de l'A.R.B.R.E. ont commémoré à Dieppe la triste catastrophe nucléaire de Fukushima. Une déambulation a eu lieu sur le port et dans les rues piétonnes, avec des stations où, sur un air de flûte et pendant que des militants étendus sur le sol mimaient les victimes, des extraits de témoignages de personnes déplacées étaient lus à haute voix.

Cette manifestation n'a pas suscité de réactions apparentes, mais néanmoins a pu sensibiliser (on l'espère...) les touristes assis aux terrasses dieppoises, pendant que les habitants du cru, à leur bonne habitude dès qu'il s'agit du nucléaire, tournaient soigneusement la tête pour regarder ailleurs...

Marie BENOIT



Photo J-Y Ferrat

## **POURQUOI EST-IL SI RARE QUE LES EOLIENNES TOURNENT TOUTES EN MEME TEMPS ?**

En partie, pour répondre à cette question je fais appel à quelques évidences, mais si on creuse ça se complique un peu :

### ***Le vent***

Si les éoliennes ne tournent pas toutes en même temps quand le vent est fort, c'est parce que quelques unes ont une panne ou sont en maintenance.

Si les éoliennes ne tournent pas toutes quand le vent est faible (2-3m/s) en réalité c'est un faux débat parce que celles qui tournent sont en attente d'un vent plus fort pour entrer en production, en effet une éolienne qui tourne ne veut pas dire une éolienne qui produit de l'électricité, par vent faible l'effort exercé par le générateur et ses électro-aimants pour créer un courant électrique serait suffisant pour stopper complètement la rotation des pales, on comprend donc que ce ne soit pas très intéressant. Le vent minimum pour des éoliennes de 87-90 m de diamètre de pales est de 3m/s, un peu plus pour des plus petites.

Si le vent est trop fort, plus de 23m/s environ les machines s'arrêtent automatiquement et mettent les pales en drapeau pour se protéger, or toutes les machines ont leur propre anémomètre et girouette et ne détectent donc pas toutes en même temps un vent supérieur à leur limite de fonctionnement, ça serait une raison pour laquelle par vent trop fort on en voit quelques unes arrêtées et d'autres pas.

### ***La régulation***

Quel que soit le vent, il peut y avoir des consignes de régulations qui, pour ne pas saturer le réseau, obligent à mettre en pause des machines, ce qui se fait en répartissant sur le territoire les machines à arrêter pour ne pas porter préjudice au même producteur.

### ***L'orientation***

Chaque éolienne a une longueur de câble intérieur suffisante pour faire trois tours sur elle-même dans un sens ou dans l'autre à partir d'une position originellesssss où les câbles ne sont pas vrillés. Quand le compteur détecte que la machine a fait trois tours dans un sens ou dans l'autre automatiquement il déclenche le retour de la machine dans sa position originelle, ce qui met en gros une demi-heure pendant laquelle la machine

est en pause. Comme toutes les machines ne commencent pas à fonctionner en même temps dans un endroit donné, il est normal que même si elles s'orientent toutes en fonction du même vent instantané, elles n'arrivent pas toutes à leur trois tours maxi en même temps. Plus le vent est changeant et plus on voit de machines se «désenrouler» comme nous disons ici.

### *Les turbulences*

Les turbulences donnent lieu à des phénomènes assez marrants comme deux éoliennes qui se font dos et tournent et même produisent toutes les deux (pas beaucoup évidemment, ça ne se produit que par vent plutôt faible), la même chose avec des machines qui se regardent l'une l'autre. Enfin assez amusant, par vent très fort nous avons observé des machines en attente alors que toutes les autres étaient à pleine puissance, le vent rebondissait sur le relief à alentour et comme un sketteur sur un tremplin, passait au-dessus de ces quelques machines... pour retomber plus loin. On n'en revenait pas mais c'était bien ça, en général c'est l'effet de relief ne se produit pas de façon aussi flagrante parce que les machines fonctionnent quand même, mais il est sûrement présent en permanence. Et si toutes les conditions sont réunies alors se produit le grand saut par-dessus des éoliennes de 58 mètres (hauteur de l'axe dans ce cas observé).



Dessin : Pascal Lion

## ***La situation***

Dans un troupeau d'éoliennes il y a toujours une éolienne galeuse, qui parce qu'elle est moins bien située que les autres subit plus leurs effets d'écran, reçoit le vent quand il devient plus puissant alors que les autres en profitent bien avant, et s'arrête avant les autres. En effet le parc se construit en fonction des données établies par quelques mâts qui prennent des données météo. Mais comme on ne met pas un mât par future éolienne vu que le rôle du mât est justement de déterminer si l'installation d'un parc est viable, on finit par mettre des éoliennes où en fait il n'y a pas tant de vent que prévu, ce qui est compensé par celles qui reçoivent plus de vent que prévu, évidemment de celles-là on ne parle pas car elles n'attirent pas l'attention des gentils observateurs.

## ***La visibilité***

Statistiquement parlant, par la force des choses, plus il y aura d'aérogénérateurs, et plus il y en aura qui pour une raison ou une autre de celles que j'ai évoquées, ne seront pas en marche, même si la proportion reste la même, de plus il y aura plus d'endroits et donc de gens pour les voir. C'est donc bien la visibilité du phénomène qui augmente avec le nombre de machines, et pas autre chose. Et puis une éolienne qui ne tourne pas ça se voit de loin et c'est vrai que ça a quelque chose de frustrant, mais je ne suis pas sûr que dans bien d'autres domaines techniques il n'y ait pas autant ou plus de choses qui pour une raison ou une autre ne fonctionnent pas, mais nous n'en savons tout simplement rien parce qu'il n'y a personne pour le voir.

## ***L'observateur***

Pour conclure, je dirait que ça dépend aussi de qui, comment, pourquoi regarde. Si tu regardes en passant en allant au boulot, toujours au même moment de la journée, où le vent commence à se lever avec le soleil... Et si tu crois être un observateur fiable en regardant des éoliennes quelques minutes par jour, ce qui n'est évidemment pas représentatif de leur fonctionnement tout au long de la journée et de la nuit, tu peux avoir l'impression que effectivement il n'y a jamais toutes les éoliennes en marche en même temps.

*Bertrand MARIDOR*

## EOLIENNES : NOUVEAUX PAYSAGES

L'activité humaine a façonné les paysages, comme ceux du Pays de Bray, dont le bocage est un de ceux qui nous tiennent le plus à cœur. Depuis plusieurs dizaines d'années, l'espace agricole est grignoté par l'étalement urbain, les zones d'entreprises, les infrastructures routières, le bocage s'effiloche, nos paysages se banalisent .

Sur la RN 31, au-niveau du plateau des Carreaux, de part et d'autre de la route se trouvent 6 éoliennes. Il y a quelques années, cette route était bordée à cet endroit d'un alignement d'arbres que le tout sécuritaire « routier » a fait abattre ! Puis des éléments du bocage existants autour des plaines ont été arrachés, dénudant de plus en plus ce plateau. Quand on arrive par la route de Beauvoir-en-Lyons, il y a encore quelques haies de têtards à travers lesquelles on aperçoit les éoliennes tourner, dans un jeu d'ombre et de lumière, surtout au petit matin . On voit qu'ici le maintien d'arbres de haut jet aurait pu permettre de fabriquer un nouveau paysage avec ces éoliennes.

Des pays ont fait le choix d'appriivoiser le vent en installant des éoliennes dans le cadre de la transition énergétique. L'éolien est une des solutions durables dans le domaine de l'énergie. Au Danemark, les citoyens soutiennent l'éolien avec la multiplication, dès 1980, de coopératives de petits investisseurs locaux et sont informés régulièrement via un bulletin et un site internet. Il est vrai que dans ce pays , il est facile de lancer des appels publics à l'investissement, contrairement à la France où ils sont très encadrés. En 2010, dans le village d'Akbiyik (Turquie) les villageois ont opté pour l'implantation d'un aérogénérateur et celui ci leur appartient !

En France certains citoyens ont fait le pari de l'éolien coopératif, en investissant des parts dans des projets locaux comme ceux de Béganne (Morbihan) et de Bévérac-Guenarouet (Loire-Atlantique), 4 éoliennes de 2MW pour chaque site. Les difficultés de ce chantier sont administratives, auparavant ce genre d'expérience n'existait pas ! (*revue La maison écologique février-mars*)

En ce qui concerne l'impact sur la qualité des paysages, un guide, après concertation, a vu le jour en 2006, dans le cadre des actions de la Charte Paysagère du Pays de Bray ainsi qu'un schéma régional éolien permettant leur insertion dans l'environnement paysager et social du Pays de Bray.

L'impact de ces nouveaux éléments reste essentiellement subjectif,

qu'il soit off-shore ou terrestre d'ailleurs et là chacun juge en fonction de sa sensibilité. Depuis de nombreuses années les opposants à ces projets font preuve d'une imagination débordante quant aux nuisances supposées et si certaines d'entre elles sont vite « démontées » (bruit, hachoir à oiseaux, effet stroboscopique,...) en se rendant tout simplement au pied d'une éolienne, d'autres ont la vie dure et notamment celle qui voudrait que les aérogénérateurs soit alimentés par une source d'énergie auxiliaire quand il n'y a pas de vent... Ben oui c'est évident, mais alors où serait l'intérêt ?? Bref, commençons par la plus courante: les turbines seraient alimentées en électricité, et plus fort encore, les éoliennes fonctionneraient....avec des turbines à gaz! (*article A.S.E.P.B., Eclairer brayon du 15/02/12*).

Tout simplement, face à la réalité les détracteurs sont totalement à court d'arguments sérieux et se discréditent complètement de tenir de tels propos.



Dessin : Claude Quilien

Mais pour autant, toutes les énergies renouvelables aussi productives soient elles ne suffiront pas à assouvir la demande sans cesse croissante que génère à la fois nos modes de vies et de consommation. Seule une véritable politique de sobriété énergétique peut à la fois nous rendre moins pétrolo dépendant et atteindre les objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre. Alors comme le dit si bien le slogan, l'énergie est notre avenir, économisons là !...**ON COMMENCE QUAND ?**

*Evelyne DETOURNAY, Frédéric BLANQUART*

## **REMISE EN ETAT DE LA LIGNE SERQUEUX-GISORS : BONNE NOUVELLE POUR LES VOYAGEURS, INTERROGATIONS POUR LE FRET**

Réseau Ferré de France (R.F.F.) remet en état les 50 km ( x 2 voies) de voies ferrées entre Gisors et Serqueux. Les travaux commenceront ce printemps et la réouverture est prévue pour l'été 2013. La SNCF assurera probablement deux allers-retours le matin et deux le soir. Le coût des travaux est de 105 millions d'euros répartis également entre l'Etat, R.F.F. et la Région Haute-Normandie.

200 km de rails (qui formeront des longs rails soudés) seront posés sur 200.000 tonnes de ballast (posé sur l'ancien) et supportés par 170.000 traverses en béton. Cela à raison de 700 m par jour dans le sens Serqueux-Gisors et une petite innovation avec 1 km (vers Gisors) sans ballast et avec des traverses composites non polluantes et plus faciles à recycler. 7 passages à niveaux sur les 36 seront supprimés et d'autres sécurisés. Les passages à niveaux seront fermés 7 à 10 jours pour chaque voie, sauf pour les gros passages à niveau pour lesquels les deux voies seront réhabilitées en même temps (pour + de renseignements voir [www.ligne-serqueux-gisors.fr](http://www.ligne-serqueux-gisors.fr)).

Le fret ne sera pas très développé pour l'instant, bien que cette ligne ait vocation à assurer la continuité des trains de marchandises liés aux grands ports normands du Havre et de Rouen, en cas de travaux lourds ou de perturbations sur l'axe Paris-Rouen-Le Havre. Mais la non -électrification de la ligne, le système de signalisation peu performant entraînant des problèmes de cantonnement, et la nécessité pour les trains de faire un demi-tour pour raccorder l'axe Serqueux-Gisors à l'axe Rouen-Amiens. L'enquête publique aura lieu en 2017, et les contraintes environnementales seront très fortes (dixit R.F.F.)

Le transport ferroviaire, voyageurs ou marchandises, est beaucoup plus écologique que la route, et R.F.F. s'est engagé à relancer le fret ferroviaire pour atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement.



Et même si certains riverains s'inquiètent déjà des nuisances dues au passage des trains, on ne peut que se réjouir de voir la réouverture de cette ligne.

## PROJET DE BRIQUETERIE (SUITE DE LA SUITE)

Photo J-Y Ferret



Dans la feuille de l'A.R.B.R.E. n°39, nous déclarions être dans l'attente vigilante des résultats de l'étude d'impact menée dans le cadre du projet de briqueterie.

Le 23 février dernier, une partie de cette étude a été dévoilée. En effet, la L.P.O. Haute-Normandie, par la voix de son Directeur Jean-Pierre Frodello, a fait le point, lors d'une rencontre avec les associations environnementales brayonnes, sur les aspects biodiversité de l'enquête. Six sites différents ont été étudiés. Deux concernaient le lieu de l'implantation de l'usine : Au regard des observations floristiques et faunistiques, la L.P.O. H-N estime que le site de Roncherolles-en-Bray est moins sensible écologiquement que celui de Saumont-la-Poterie. Cette appréciation a probablement conforté Bouyer-Leroux dans le choix de ce terrain situé le long de la déviation de Forges-les-Eaux et qui présente bien d'autres avantages pour cette entreprise (accès routier, réseau de gaz...).

S'agissant des quatre sites d'extraction étudiés sur la Ferté Saint-Samson (Brouillards) , Mésangueville, Hodenger-Hodenger et Sainte-Geneviève-en-Bray, la L.P.O. a pu évaluer une richesse écologique qui nécessitera de prendre, si le projet aboutit, des mesures de précaution importantes pour que les milieux naturels soient le moins impactés possibles, plus particulièrement sur le secteur des « Brouillards ».

La remise en état sera un des enjeux primordiaux du projet et Jean-Pierre Frodello n'a pas caché qu'il préconisera à Bouyer-Leroux un retour, pour les terrains qui auront été creusés, à leur état d'origine, à la fois au niveau agricole et écologique. Cependant, les personnes présentes à la réunion ont fait part de leur inquiétude quant aux matériaux, dit inertes, qui seront utilisés pour reboucher les trous d'extraction.

Quoi qu'il en soit, l'étude d'impact n'est pas terminée, un complément d'investigation sur les libellules notamment va être proposé par la L.P.O.. Par ailleurs, la D.R.E.A.L. a demandé l'installation d'une douzaine de piézomètres pour mesurer l'impact sur les célèbres tourbières de Mésangueville. Une étude d'évaluation des incidences sur le site Natura 2000 Bray humide aura lieu ainsi qu'une enquête publique dont le dossier comportera d'autres éléments, notamment hydrologiques, qui auront été réalisés par un autre bureau d'études.

Toujours à suivre donc...

## S.I.E.O.M. ET REDUCTION DES DECHETS

Rappel : le syndicat intercommunal d'élimination des ordures ménagères du Pays de Bray (S.I.E.O.M.) couvre les cantons d'Argueil, Forges les Eaux et Gournay en Bray, soit une population d'environ 29 000 habitants.

Suite aux travaux du Grenelle de l'Environnement, le département, en partenariat avec l'A.D.E.M.E., soutient les programmes locaux de réduction des déchets.

Sous l'impulsion d'Alain Carment, nous nous sommes engagés dans une telle démarche.

- Des actions ont déjà été menées : foyers témoins, goûters « zéro déchet », animations scolaires, « achats futés », stop pub...

- D'autres sont en cours de lancement : sacs cabas (afin d'éviter les sacs de caisse), sacs à pains, achats futés...

Déjà, on note une baisse de la production des O.M., mais il serait prétentieux de l'attribuer aux actions mentionnées plus haut. La « crise » participe sans doute à cette évolution et aussi, peut-être une prise de conscience de beaucoup d'entre nous.

- L'action d'actualité est la mise à disposition de composteurs, individuels et collectifs.

Environ mille composteurs seront confiés à des usagers en habitat individuel ou collectif. Des réunions d'information précèdent cette opération afin de présenter une bonne pratique du compostage, ce qui permet d'envisager une bonne efficacité et d'éviter les déboires liés à une mauvaise pratique.

Le déchet fermentescible, en général humide au tiers de sa masse, représente environ 1/3 de la poubelle, or c'est un faux déchet (puisque facilement transformable en amendement organique) mais qui pèse lourdement dans les tonnages et la facture du traitement.

Rêvons un peu, 100 kg économisés par les 29 000 habitants, cela représente 2 900 t de déchets que l'on peut éviter!

A terme, l'objectif de ce plan est de facturer différemment le service d'élimination des O.M..

Actuellement, la taxe est basée sur la valeur locative de votre habitation. Ce système, administrativement confortable pour la collectivité, puisqu'elle est garantie de recevoir la totalité de la recette votée, est inéquitable pour les usagers. Selon que vous habitiez dans une zone résidentielle ou non, quelle que soit la taille de votre famille, quels que soient vos efforts en terme de production de déchets, le mode de calcul est figé.

La finalité est d'instaurer une redevance incitative. Nous en sommes au stade des études, mais cette redevance devrait se baser sur la production de déchets non recyclables par foyer. Une partie sera fixe, elle correspond à l'ensemble des services, accès aux déchetteries, collecte et traitement des recyclables, frais administratifs... , une partie variable tiendra compte de votre production de déchets. Moins de déchets ultimes = moins de dépense. Cependant, il ne faut pas rêver, il n'y aura pas de facture « zéro € », et quelques uns, favorisés par le système actuel, vont peut-être voir la dépense augmenter, près de la moitié des usagers ne verront pas de réel changement s'ils ne modifient pas leurs habitudes, mais une grande partie de la population devrait pouvoir récupérer le fruit de ses efforts.

Le programme prévisionnel, mais non contractuel :



- **Courant 2012, communication autour du nouveau système, réunions d'information...**

- **2013 : La taxation reste en vigueur, mais des factures fictives vous seront adressées pour apprécier la différence**

- **2014 : en principe, on passe à la facturation réelle !**

Nous aurons largement l'occasion de revenir sur le sujet...

Bon courage et bon tri !

*Le président du S.I.E.O.M., Michel BOUCHEZ*

## DEROGATION A LA QUALITE DE L'EAU SUR LE CAPTAGE D'ELBEUF-EN-BRAY

Le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de Gournay-Ferrières (S.E.A.G.F.) a demandé et obtenu par le Préfet de Haute Normandie de pouvoir distribuer une eau non conforme pendant encore 2 ans ! En effet, cet arrêté en date du 21 juin 2011 prévoit que l'eau qui sera fournie à la population desservie par ce captage ne sera pas conforme à la norme sur les paramètres liés aux pesticides et plus particulièrement au desthyl-atrazine.

La norme de 0,1 µg/litre (micro gramme par litre) étant dépassée sur quasiment toute l'année 2010, cette situation ne s'améliorera pas au mieux avant fin 2012 /mi 2013 selon l'avancée du dossier et des travaux , travaux qui auront forcément un impact sur le prix de l'eau distribuée à l'usager.

Pour justifier cette décision, le préfet met en avant les avis rendus par l'A.F.F.S.A. de juin 2007 et février 2008 déterminant les valeurs maximales admissibles (Vmax).

Pour sa part l' A.R.B.R.E. avait émis un avis négatif à cette demande de dérogation en raison des risques sur la santé des consommateurs, car faut il le rappeler, les substances en cause à savoir les triazines (qui regroupent l'atrazine n° CAS 1912- 24-9, la simazine n° CAS 122-34-9 et le terbuthylazine) sont selon la classification réglementaire de l'I.N.R.S. (Institut National de Recherches et de Sécurité) reconnues **CANCEROGENES** niveau 3 , soit substances préoccupantes pour l'homme.



Monsieur le Préfet  
Boit-il l'eau du  
robinet dont-il  
fixe la norme ?

Dessin : Pascal Lion

En conséquence, l'ingestion répétée de tels produits par les adultes mais plus particulièrement encore par les enfants est évidemment absolument à déconseiller. Contrairement à l'idée reçue ce n'est pas la dose qui fait le poison mais bien l'absorption quotidienne sur de longues périodes qui accroît le risque d'être atteint par la maladie.

Frédéric BLANQUART



## SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

Croquez des pommes  
... pas des pesticides !

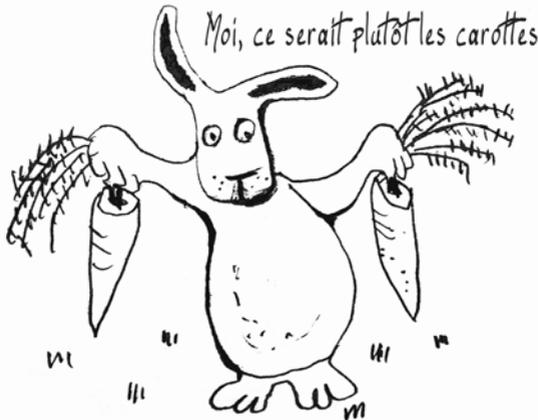


Du 20 au 30 mars 2012 se déroule la 7<sup>ème</sup> édition de la Semaine pour les alternatives aux pesticides.

La commune de Neufchâtel-en-Bray en partenariat avec Eaux de Normandie et le milieu associatif régional (Haute-Normandie Nature Environnement, A.R.B.R.E. et Plantes et Fruits Brayons) a décidé de participer activement à cet évènement.

Les animations prévues se déclinent sous diverses formes : expositions, portes ouvertes, visites du captage d'eau, forums, activités pour les scolaires...

L'un des temps forts de cette semaine a lieu au cinéma « Le Normandy » le mardi 20 mars 2012 à 20h15 avec la projection du film « *Pesticides non merci !* » suivie d'un débat avec **François Veillerette**, Président de Générations Futures (ex M.D.R.G.F.) et figure de la lutte anti-pesticides en France et en Europe.



Dessin : Pascal Lion

Samedi 24 mars, en matinée, les associations partenaires dispenseront des conseils de jardinage sur le marché Neufchâtelois.

Pour plus d'informations sur cette manifestation, rendez-vous sur le site suivant : <http://www.semaine-sans-pesticides.fr/>.

## C.N.I. S'AGRANDIT, LA DEPECHE APPLAUDIT, L 'A.R.B.R.E. REAGIT...

*Dans son numéro du 28/11/2011, le journal LA DEPECHE consacrait une demie page au prochain agrandissement de l'usine C.N.I., et bien entendu ne reproduisait que les échos élogieux qui s'étaient fait entendre à ce sujet. Or, l'usine C.N.I. est la cause, depuis des années, de nuisances et de pollutions, dont se plaignent les riverains et que l'A.R.B.R.E. dénonce. Un courrier circonstancié à donc été envoyé au journal LA DEPECHE, qui ne l'a pas reproduit dans sa totalité (nous soulignons en effet qu'un journal d'information doit retracer tous les aspects d'une question, et pas seulement les points positifs) mais en a cependant extrait les informations concernant l'usine et les a publiées dans le numéro suivant.*

### **Les grands travaux de C.N.I. : investissements philanthropiques ou simple mise aux normes ?**

En page 3 de la Dépêche du Pays de Bray du 28 septembre 2011, l'usine C.N.I. nous est une nouvelle fois présentée longuement comme un modèle du genre, puisqu'elle va consacrer de coûteux équipements, l'agrandissement de la station d'épuration et l'amélioration de la gestion des épandages, en vue bien entendu de l'intérêt général... 450 000 euros seront ainsi déboursés « par l'entreprise », sous les applaudissements de ses salariés et de la Dépêche du Pays de Bray.

Il convient d'apporter un sérieux bémol à cette fanfare d'éloges. Car, à y bien réfléchir, l'acte de C.N.I. est tout sauf un acte citoyen. Le fameux investissement concernant la gestion des déchets ressemble bien plus à **un simple mise aux normes, réclamée depuis des années par les riverains**, qui subissent une pollution olfactive insupportable : jusque lors de la fête de Serqueux, où l'air empuanti rappelait à tous les citoyens le prix collectif payé à l'usine... D'ailleurs, l'article nous dit que l'agence de l'Eau, c'est-à-dire ces mêmes citoyens, vont prendre en charge une partie (non précisée...) des 450 000 euros de mise aux normes.

Certes, l'usine C.N.I. a servi à une partie de l'assainissement

municipal de la commune de SERQUEUX. On peut d'ailleurs se demander pourquoi : la bonne gestion de l'argent public, recommande, normalement, d'éviter de mélanger les intérêts publics et les intérêts privés. Mais on peut comprendre, à la rigueur, qu'il s'agisse là d'un partenariat visant à l'intérêt général... de la seule Commune de Serqueux. De là à ce que l'ensemble des citoyens, non seulement de Serqueux mais de toutes les communes avoisinantes, paient, via l'agence de l'Eau ce qui est une obligation **légal**e, à savoir respecter les normes et arrêter les pollutions, il y a de la marge. D'autant que cet arrangement entre la Commune de Serqueux et l'usine C.N.I. n'existe « plus pour très longtemps » nous révèle l'article... Qui est donc le dindon de la farce ?

Photo J.-Y. Ferret



Le même article mentionne la somme d'1 500 000 euros, somme encore plus sérieuse, pour « de nouvelles machines et procédés », et une extension de 1000 mètres carrés... Nous n'avons rien contre l'expansion de l'usine, surtout si de nouveaux emplois en découlent, mais nous aimerions avoir la garantie que cette expansion ne soit pas faite au détriment

de l'environnement et des riverains, comme C.N.I. l'a pratiqué par le passé et continue de le faire, sans aucune vergogne ; depuis plus de dix ans, les riverains souffrent du bruit permanent, **jour et nuit**, des souffleries émanant des cheminées et tuyauteries de l'usine, sans parler du ballet des super poids lourds sur la chaussée.

Quant à l'épandage des boues et aux rejets d'eau polluée dans les caniveaux... Les lecteurs de la Dépêche sont dûment informés qu'ils seront réduits. Mais ce qu'ils ignorent, en revanche, c'est que, depuis plus de dix ans (!), les boues de C.N.I. tapissent le fond du ruisseau voisin, et plus de mille mètres de la rivière de l'Epte – petit « problème » que le Directeur de l'usine a bien dû reconnaître lors de la dernière visite des autorités sanitaires (O.N.E.M.A. et D.R.E.A.L.), qui pointaient les risques encourus par la faune ! De la même manière, malgré la mise en place d'un « comité de suivi » dès février 2008, malgré un plan déposé et approuvé, la gestion légale de l'épandage est restée lettre morte, sans aucun respect de l'arrêté préfectoral, et en ayant recours à un prestataire de services qui, du coup, agit comme bon lui semble. Nous voici bien loin de la « charte de bonne conduite » signée depuis trois

ans, et qui n'est pas mentionnée non plus dans l'article. Et pour cause, C.N.I. ne l'a jamais respectée : l'important, c'est de faire chauffer à fond la gomme, un point c'est tout !

Sauf que nous voudrions poser les questions, même celles qui fâchent : l'agrandissement envisagé tient-il vraiment compte des nuisances qui risquent d'en découler, et toutes les mesures pour préserver l'environnement, arrêter les nuisances sonores et olfactives subies par les riverains depuis des années, évaluer l'augmentation du trafic routier, réparer les dégâts passés, etc., sont-elles, cette fois-ci, inscrites dans le cahier des charges ? Nous aimerions avoir des réponses précises sur ces points essentiels...

Plutôt que de nous présenter cette usine comme remarquable de dynamisme et faisant preuve d'un souci quasi-philanthropique pour l'intérêt général, n'aurait-il pas mieux valu titrer « **Mieux vaut tard que jamais** », et souligner que l'argent du contribuable, via l'agence de l'Eau, ne fait surtout que combler l'incurie passée d'une entreprise animée uniquement par la recherche de son profit, (\*) et se parant à bon compte des plumes du bien public ?

*Marie BENOIT pour L'A.R.B.R.E.*

*(\*) Soulignons que la « matière première », dont l'approvisionnement cause tant d'inquiétude d'après La dépêche du Pays de Bray, est achetée un centime le gramme en Afrique, et revendue 10 000 centimes à la sortie de l'usine. Non content d'être un pollueur, d'agir depuis des années dans l'illégalité et l'impunité, d'être cause de nuisances au mépris de l'environnement rural, C.N.I. profite donc largement de l'exploitation du tiers-monde.*



## **UN COMITE DE SUIVI QUI A DU MAL A SUIVRE**

Plus de trois ans après l'installation du Comité de suivi de l'usine C.N.I. de Serqueux, et après plusieurs relances auprès de la Préfecture et de la D.R.E.A.L. (Direction Régionale de l'Environnement), nous avons enfin pu obtenir que cette instance, qui doit en principe se réunir tous les ans, convie ses membres en décembre 2011 ! Trois réunions sont donc passées à la trappe alors que C.N.I. est toujours en infraction par rapport à son propre

arrêté préfectoral définissant la gestion de ses épandages.

C.N.I. qui s'appelle désormais NEXIRA pour mieux cacher le regroupement (rachat) d'autres sociétés, a entamé la réunion en rappelant sa fameuse charte de bonne conduite. Seulement trois maires ont répondu à la convocation de ce comité sur les onze communes concernées par les épandages pour le plus souvent hors limites : soit les parcelles ne sont pas concernées, soit les jours et les heures d'épandage ne sont pas respectées. Seul le maire de la commune du Fossé est intervenu avec le membre de l'A.R.B.R.E. présent pour dénoncer les erreurs constatées.

Quand ce même membre de l'A.R.B.R.E. (votre serviteur) a ajouté que le ruisseau affluent de l'Epte était pollué par les rejets de boue de la station d'épuration de l'usine, il lui a été répondu que ce sujet n'était pas à l'ordre du jour mais que de toute façon C.N.I. n'a jamais rejeté de polluants dans ce ruisseau. Devant une telle réponse, il n'y avait pas d'autre solution que de quitter la réunion sur le champ !

Pour mémoire, en avril 2011, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (O.N.E.M.A.) avait fait constater par le directeur de C.N.I. , le lissage coloré du fond de ruisseau qui se propage jusqu'à l'Epte (sur une longueur d'environ 1700 mètres). Un procès verbal a été dressé.

Alors que fait la D.R.E.A.L. !

Guy PESSY



Photo René Scellier

*Note pour la version papier en noir et blanc : le ruisseau est couleur cacao...*

## LE BOULEVARD DE LA TRONCONNEUSE

Ayant à nouveau constaté l'abattage de plusieurs arbres sur le Boulevard Mortemart de Forges-les-Eaux, nous avons écrit au Maire de cette ville pour connaître les raisons de cette décision.

Nous avons indiqué à l' élu que ce boulevard planté de tilleuls est inscrit dans la mémoire collective des Forgiens, qu'il est devenu un espace public de campagne, un lieu de promenade.

En effet, cette belle allée plantée est un tunnel de verdure est une trame verte naturelle qui a une valeur patrimoniale. En venant de Gournay-en-Bray, c'est un élément marquant de l'abord de l'agglomération car il exerce une attractivité en entrant dans la ville, compensant les panneaux publicitaires qui enlaidissent l'autre côté de l'entrée de Forges.



Photo J-Y Ferret

Nous avons rappelé à Monsieur le Maire que ce legs de Mme de Mortemart avait été fait sous réserve que ces magnifiques arbres ne soient jamais abattus et qu'en cas de maladie, tempête ou autre ils soient replantés. Dans les années précédentes, la décision d'abattage avait été prise après consultation de l'O.N.F. et elle avait été suivie de replantations. Cette fois, nous avons exprimé notre incompréhension concernant les raisons de cet abattage en demandant à ce que les arbres abattus soient rapidement replantés.

Nous avons conclu notre courrier en soulignant l'importance de préserver les atouts paysagers pour la commune de Forges, qui contribuent à la qualité du cadre de vie des habitants et d'assurer la pérennité du patrimoine légué par Mme de Mortemart.

*A.B.D. et A.R.B.R.E.*

Photo J-Y Ferret



## LA HAIE BOCAGERE DE FORGETTE

Nous avons été interpellés par des habitants de Mauquenchy qui se plaignent du manque de scrupules de leur voisin agriculteur qui exige d'eux qu'ils coupent leur haie à une hauteur de deux mètres.

Rien ne les oblige à obtempérer compte tenu que ces riverains ne sont pas immédiatement voisins dudit agriculteur puisqu'un chemin communal les sépare de sa parcelle. La commune, de son côté, n'a jamais eu à se plaindre de la manière dont l'entretien de ces hautes haies, sur têtards pour la plupart, est effectué par les propriétaires.

Au contraire, l'agriculteur procédurier oublie que c'est lui qui enfreint les règles en labourant le chemin communal jusqu'à son milieu depuis plusieurs années. Cela ne l'empêche pas de poursuivre les riverains ainsi que la commune en justice pour obtenir gain de cause.

Début juillet 2011, nous avons eu l'idée d'organiser une sortie nature en empruntant ce qui reste du chemin et en slalomant entre les pieds de maïs qui n'avaient pas leur place à cet endroit (notons que la culture de maïs était plus belle en bordure de chemin que dans le champ lui-même).

Quoi qu'il en soit, l'affaire doit passer prochainement devant le tribunal. Il ne reste qu'à espérer une issue heureuse et conforme au droit afin que la commune de Mauquenchy retrouve l'usage de son chemin de Forgette et soit en mesure de l'entretenir comme il se doit. Quant aux riverains, ils méritent d'être confortés dans leur choix de protéger leur haie vive et de favoriser ainsi la biodiversité.

A suivre donc...



Guy PESSY

## SOUTIEN A UN PROJET DE DOCUMENTAIRE SUR LES HAIES

Pour lutter contre la destruction des haies du Pays de Bray, l'association **Beaubec Productions** (qui a coproduit avec l'A.B.D. le film «*La Bergère et l'Orchidée*», DVD disponible contre la modique somme de 16 €), a pour projet un nouveau documentaire.



Photo Beaubec Productions

Dans le cadre de ce projet, toute aide est la bienvenue, notamment sous forme de témoignages, d'alertes si vous êtes témoin d'arrachages, ou toute autre forme de soutien.

Vous pouvez prendre contact directement par internet à l'adresse suivante : [www.beaubecproductions.fr](http://www.beaubecproductions.fr), en vous rendant sous l'onglet : « *films en cours* ».

**MERCI D'AVANCE !**

***BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES***

### TRISTES TROPIQUES

Pendant que les magazines et les chaînes de télévision parlent de la vie des célébrités, **RAONI**, le Chef de la Tribu des Kayapo a reçu la pire nouvelle de sa vie : Dilma ROUSSEF, la présidente du Brésil, a donné son approbation pour la construction d'une énorme centrale hydroélectrique (la 3ème plus grande au monde).

C'est la sentence de mort pour tous les peuples vivant près du fleuve, car le barrage inondera environ 400 000 hectares de forêt amazonienne.

Plus de 40 000 indiens devront trouver de nouveaux endroits où vivre. La destruction de leur habitat naturel, la déforestation et la disparition de plusieurs espèces sont un fait.

**RAONI**, le chef de file de la lutte contre la déforestation en Amazonie appelle à la solidarité internationale.

Son combat est aussi le nôtre :

<http://raoni.fr/signature-petition-1.php>

Photo extraite du site raoni.fr



## COMPTE RENDU DU SUIVI BOTANIQUE DE 2 SITES NATURA 2000 A FERRIERES-EN-BRAY

Pour la troisième année consécutive, l'A.R.B.R.E. a mené un suivi floristique en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime sur des prairies humides Natura 2000.

En voici le compte-rendu :

### **LA ZIZONIERE**

Dates de sorties en 2010 : 1e juin, 28 juin et 25 juillet.

Dates de sorties en 2011 : 2 juin

<b>Taxon</b>	<b>Nom Commun</b>	<b>Stat. HN</b>	<b>Rar. HN</b>	<b>Men .HN</b>	<b>Pat. HN</b>
Lychnis flos-cuculi L.	Lychnide fleur-de- coucou	I	AC	LC	Oui
Oenanthe silaifolia Bieb.	Oenanthe à feuilles de silaüs	I	R	VU	Oui
Dactylorhiza majalis (Reichenb.) P. F. Hunt et Summerh.	Dactylorhize à larges feuilles	I	RR	CR	Oui
Carex nigra (L.) Reichard	Laïche noire	I	R	VU	Oui

**Tableau :** espèces intéressantes sur le site de la Zizonnière (légende du conservatoire botanique national de Bailleul : I = indigène, AC : Assez Commun, R : Rare, RR : Très Rare, LC : préoccupation mineure, VU : Vulnérable, CR : en danger critique d'extinction, oui : patrimonial en Haute-Normandie)



Photo Didier Dubosc

En 2010 et 2011, nous constatons que les espèces remarquables suivies sont toujours présentes sur le site et leur nombre semble rester stable.

**Dactylorhize à larges feuilles (Dactylorhiza majalis), espèce patrimoniale en Haute-Normandie**

## **ALGES**

Date de sortie en 2010 : 15 juin

Date de sortie en 2011 : 2 juin

La parcelle suivie possède uniquement une espèce patrimoniale en Haute-Normandie, le lychnide fleur de coucou, espèces Assez commune, de prairies et bois humides. La parcelle semble eutrophisée. La diminution des nitrates et la mise en place de pâturage extensif peut permettre l'apparition d'espèces remarquables et de prairies humides.



Photo Didier Dubosc

**Lychnide fleur de coucou (Lychnis flos-cuculi), espèce patrimoniale en Haute-Normandie**

*Sarah et Didier DUBOSC*

## **ET A PROPOS DE NATURA 2000**

Le 6 septembre 2011, le Sous-Préfet de Dieppe nous a conviés à une réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 « Pays de Bray Humide ». Prévue pour informer les participants sur la vie du site de 2005 à 2011, cette réunion avait en fait pour objectif principal de mettre ce comité de pilotage en conformité avec la loi sur le développement des territoires ruraux de 2005 qui incite à donner la présidence à un responsable d'une collectivité territoriale. En l'occurrence, le S.M.A.D. s'est révélée être la structure compétente pour ce transfert de prérogative.

Monsieur Patrick Tourneur, président de la commission environnement du S.M.A.D. et seul candidat à donc été élu à cette responsabilité. Afin de le suppléer dans sa fonction, une chargée de mission Natura 2000 Pays de Bray humide a été recrutée. Béatrice Besnard, ingénieure écologue, est particulièrement chargée de l'animation du site, et plus précisément de le

faire connaître aux élus, au public, aux propriétaires et aux gestionnaires. Cela passe par une information sur les objectifs de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, mais aussi par une communication sur les aides, la Charte et les contrats Natura 2000.

L'A.R.B.R.E. qui est un membre historique du comité de pilotage Natura 2000 Bray humide depuis la naissance du site, se tient à la disposition de ces nouveaux acteurs pour coopérer dans l'intérêt de la préservation de la biodiversité des zones humides brayonnes.

*Jean-Michel DUBOSC*



## **LA CONFEDERATION PAYSANNE DE SEINE-MARITIME EST EN DANGER !**

La Confédération paysanne, syndicat paysan né en 1987, est devenue et reconnue depuis comme une composante essentielle et incontournable du syndicalisme français. Elle lutte pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs.

Depuis sa création, la « Conf' » remet en cause le modèle de développement agricole productiviste qui ne cesse d'engendrer une diminution constante du nombre de paysans (-29% d'exploitations agricoles en Haute-Normandie en 10 ans selon les données du recensement agricole), une baisse des prix agricoles, des surproductions à répétition, des crises sanitaires et alimentaires récurrentes, de fortes inégalités entre régions françaises, européennes et mondiales.

Ses adhérents sont tous paysannes ou paysans, en activité ou retraités, mais la Conf' porte un message non corporatiste considérant que l'agriculture et l'alimentation sont d'abord l'affaire de tous. Elle inscrit son projet dans une action plus vaste à l'échelle de la société, c'est pourquoi elle est un des acteurs et animateurs du mouvement social français et international, solidaire de toutes celles et tous ceux qui souffrent et résistent.

La Confédération Paysanne se bat avec les paysans et paysannes pour résister au rouleau compresseur du productivisme, pour défendre une

agriculture et une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement, des paysans et des consommateurs. Elle milite pour la reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire pour tous les peuples ici et là-bas.

Le Monde a besoin de tous ses paysans ! La Conf'76 a besoin de votre soutien !



Actuellement, la Confédération Paysanne 76 traverse une période financière extrêmement difficile, notamment à cause d'une forte réduction cette année des financements habituellement accordés. Fin 2011 l'existence même de la Conf'76 pourrait être remise en cause. C'est de 30 000 euros dont elle a besoin pour terminer l'année et envisager la suite de ses activités en 2012 en particulier la préparation des élections professionnelles de janvier 2013. Ces élections détermineront la représentativité de la Conf'76 et les sources de financement.

C'est sa capacité de peser sur les politiques agricoles régionales qui est en jeu, sa capacité à résister, à proposer des alternatives et à poursuivre ses actions pour la défense des paysans et d'une agriculture en dialogue permanent avec la société.

Pour nous il n'est pas acceptable qu'elle ne puisse plus porter la voix de l'agriculture paysanne, alternative au modèle productiviste, cogéré par la FNSEA, les Jeunes Agriculteurs et les pouvoirs publics.

La Conf'76 a besoin de nous, nous devons agir !! 30 000 € c'est possible !

Soutenez financièrement la Conf'76 en envoyant votre participation à l'association

**Les Amis de la Confédération Paysanne**  
**38 B rue Bellanger, 76190 YVETOT**  
**02-35-95-66-66 - [cp76@wanadoo.fr](mailto:cp76@wanadoo.fr)**



## LE PIEGEAGE ET LES PRETENDUS «NUISIBLES»

Depuis des milliers d'années, l'homme a utilisé le piégeage pour se nourrir. Au 21<sup>ème</sup> siècle, le piégeage existe toujours pour soit disant le bien de l'homme en régulant les prétendus « nuisibles ».

Trop souvent dans les médias nous lisons des articles faisant l'apologie de l'activité du piégeage.

En fait, cette activité de piégeage est un loisir lucratif (quelques Euros par queue de renard) qui participe à la désorganisation de l'équilibre naturel écologique prédateurs-proies.

Prenons l'exemple des **renards**, ils se nourrissent principalement de micromammifères. Ils consomment entre 6 000 et 10 000 rongeurs par an (Source wikipedia confirmée par les scientifiques).

Tuer les renards permet l'expansion des espèces proies (essentiellement campagnols) qui elles, peuvent poser des problèmes pour les agriculteurs.

Évidemment, si vous ne rentrez pas vos poules dans un poulailler tous les soirs, il viendra se servir.

J'ai souvenir d'un ami qui avait un poulailler en lisière de forêt et n'a jamais perdu de poules. Par contre, il rentrait ses poules tous les soirs dans un poulailler bien fermé.

Dans les villes, si les sacs poubelle traînent, il les éventrera éventuellement pour se servir comme le font les chiens errants ou les chats.

Ah, oui mais « NOS perdrix » disent les chasseurs ! Évidemment, les perdrix d'élevage, lâchées le jour de la chasse ou quelques jours avant, feront de très bons amuse-gueules pour les renards. Si les perdrix ont de quoi se nourrir et se cacher, à savoir des zones en friches avec les « prétendues mauvaises herbes », laissées sur pieds -elles pourront -1 : se nourrir, -2- se cacher et se mettre à l'abri des prédateurs.

Notre scandaleuse politique agricole commune oblige les agriculteurs à des aberrations de gestion des friches. Il faut revoir tout ça.

Il en va de même pour les autres espèces prétendues « nuisibles »

Qu'est-ce qu'un nuisible ?

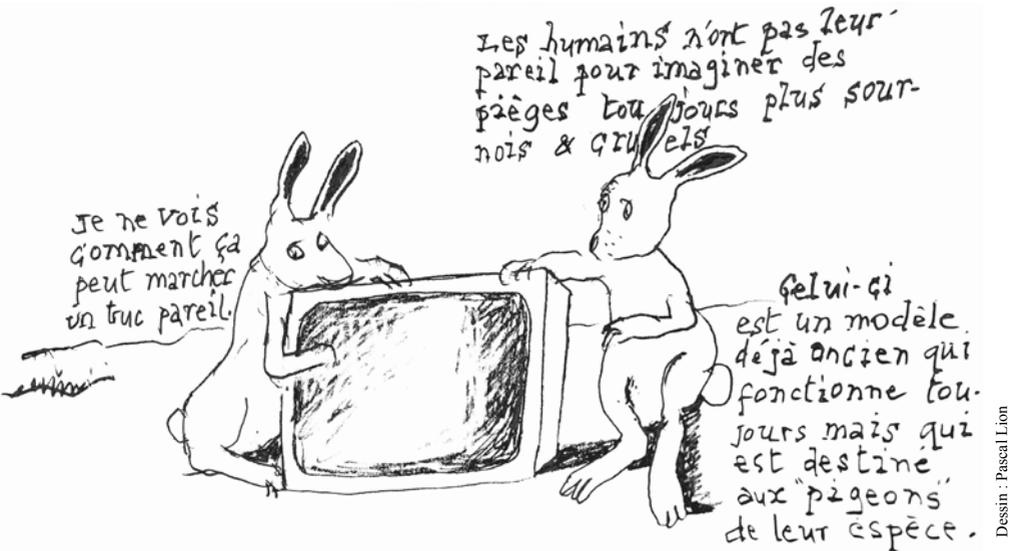
« Nuisible » est une notion juridique, qui n'a aucun fondement

scientifique, n'existe pas en écologie, qui est récente car elle ne remonte qu'à 1988.

Elle concerne 12 espèces de mammifères et 6 d'oiseaux. La France est l'un des rares pays d'Europe à les considérer nuisibles. Cette réglementation permet du croup, la chasse ou toute autre forme de destruction toute l'année pour certaines de ces espèces.

Il existe effectivement des espèces qui peuvent poser des problèmes, mais toutes ont un rôle à jouer dans la pyramide de la biodiversité, à l'exception toutefois, des espèces introduites artificiellement dites exogènes.

« Yen a de trop ! », « ça prolifère » ! Combien de fois j'ai entendu ces expressions !



Un autre bouc émissaire : les **pigeons** bisets, plus souvent appelés pigeons de villes.

Souvent nous avons des témoignages d'effectifs impressionnants de pigeons bisets autour des silos à grains. Effectivement, et c'est anormal !

Ca prouve quoi ? Que l'on gaspille le grain qui sert à nous nourrir ou à faire rouler nos voitures. Alors, on veut quoi ? Supprimer les pigeons et laisser la place aux rats ou souris ? Ne serait-il pas plus intelligent de prendre le problème à la source et supprimer le gaspillage, à savoir, récupérer les grains perdus ? Il n'y aura alors quasiment plus de pigeons concentrés

auprès des silos. Pas de nourriture, peu ou pas d'oiseaux !

En ville, si nous ramassions nos ordures et que nous ne jetions pas les miettes par la fenêtre, voire nourrir volontairement par du pain les pigeons, ceux-ci retourneraient sur leurs aires naturelles, à savoir les falaises.

On parle aussi des **corbeaux**.

Au passage, dans 9 cas sur 10 en fait, il s'agit de corneilles. La différence est difficile pour une personne non initiée. Sur le corbeau adulte le bec est gris, et noir chez la corneille.

La corneille est le meilleur cantonnier qui soit. Voici pourquoi.

Par exemple, dès février, à la tombée de la nuit, lors de la migration des batraciens, c'est un véritable carnage de crapauds, tritons et grenouilles écrasés sur les routes. Au petit matin, les corneilles se font un festin de ces animaux écrasés et font place nette.

Combien de hérissons sont écrasés et disparaissent mystérieusement et rapidement ? Ne cherchez pas, la corneille ou le renard se chargent du nettoyage.

Les **blaireaux** :

Qu'est qu'on peut reprocher à un animal exclusivement nocturne qui est omnivore ?

Il passe ses nuits à la recherche d'escargots, limaces et autres baies. Il fait des galeries sur les talus. Oui, c'est vrai. Parfois, dans un champ, ça peut poser problème, mais en forêt, il est où le problème ?

Pourtant, il est persécuté avec barbarie et gazé y compris en forêt pour un simple loisir. Il est où le respect de la VIE ?

Les **étourneaux** :

C'est quand même curieux, en Russie, les paysans mettent des nichoirs pour aider à la nidification de ces oiseaux, et en France ont les persécute.

La peur du nombre !

Effectivement, en hiver, ils se regroupent par bandes de plusieurs milliers comme le font d'autres espèces et se nourrissent dans les cultures à la recherche d'insectes, araignées, limaces ou autres graines. Ces oiseaux sont donc très utiles pour l'agriculture.

Ils sont très intelligents et ont compris que les granulés qui sont

donnés aux vaches sont très bons pour eux. Ils viennent effectivement se servir dans les silos à vaches.

Mais au fait, si les vaches mangeaient de l'herbe, ça ne serait pas plus naturel ? Des études prouvent que la qualité de la viande serait meilleure pour la santé, et en plus, que les éleveurs gagneraient plus d'argent ! Faudrait peut être tout repenser non ?

En conclusion, j'espère que désormais vous regarderez ces animaux d'un autre œil et que vous nous aiderez dans nos combats pour protéger ces mal aimés.

*Richard GREGE*

*Adaptation de la Chronique R.C.F. : « Les prétendus nuisibles » de Richard Grège 2011, administrateur à la L.P.O. Haute-Normandie et membre du C.D.C.F.S. (Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage)*

## **LA FEUILLE DE L'A.R.B.R.E. N° 40**

Bisannuelle - Imprimée par l'Imprimerie de Forges-ZI N°1 Forges-les-Eaux  
N° ISSN : 1161-4986

Dépôt légal : mars 2012 - Tirée à 380 exemplaires.

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Dittmar HEDREUL

**RÉDACTEUR EN CHEF** : Jean-Michel DUBOSC

**INFOGRAPHISTE** : Jean-Yves FERRET (BEAUBEC PRODUCTIONS)

**RÉDACTEURS** : Marie BENOIT, Frédéric BLANQUART, Michel BOUCHEZ, Evelyne DETOURNAY, Didier DUBOSC, Jean-Michel DUBOSC, Sarah DUBOSC, Richard GREGE, Dittmar HEDREUL, Frédéric MALVAUD, Bertrand MARIDOR, Véronique MOINET, Guy PESSY

**AIDE A LA FRAPPE DES TEXTES** : Sylvie QUENTIN

**CORRECTION ORTHOGRAPHIQUE** : René FERRET

**DESSINS** : Jean-Yves FERRET, Pascal LION, Claude QUILLIEN

## **10 ANS APRES**

### **LES OISEAUX DU PAYS DE BRAY SERONT DE NOUVEAU ETUDIÉS A LA LOUPE**

Souvenez-vous en 2002, la toute jeune L.P.O. Haute-Normandie inaugurerait en Pays de Bray ses premiers week-ends de prospection ornithologique ouverts à tous, ornithologues amateurs confirmés comme simples amoureux de la nature.

Une cinquantaine de participants avaient répondu à cet appel, dont une bonne moitié membres de l'A.R.B.R.E, coorganisateur de ces journées.

Les résultats de ces enquêtes avaient permis de dresser un état des lieux de l'avifaune brayonne et avaient fait l'objet d'une publication par la L.P.O. Haute-Normandie.

Dix ans après, la L.P.O.H.N. a décidé de nouveau de venir étudier le Pays de Bray, dans sa partie orientale, autour de Gournay en Bray, et toujours en partenariat avec l'A.R.B.R.E.

Les deux week-ends retenus sont les suivants :

- du vendredi soir 30 mars au dimanche 1er avril.
- du vendredi soir 8 juin au dimanche 10 juin.

Les sorties ont lieu les samedis et dimanches. Elles sont à la journée (prévoir son pique-nique). Des petites équipes sont constituées, comprenant toujours un observateur expérimenté; vous pouvez donc venir, même (et surtout !) si vous êtes débutant.

Les rendez vous sont les samedis et dimanche de ces deux week-end, à 8h30, devant la mairie de Gournay-en-Bray.

Il n'est pas indispensable de réserver, vous pouvez venir à la journée ou à la demi-journée.

Ceux qui voudraient partager la location d'un hébergement chez nos amis de LAMISOL à Fry pour les soirées des vendredis et samedis de ces deux week-ends doivent s'inscrire le plus vite possible (contacter la L.P.O. au 02-35-03-08-26 ou [haute-normandie@lpo.fr](mailto:haute-normandie@lpo.fr)), le nombre de places étant limité. Si vous restez le soir au gîte, prévoir aussi vos repas, ainsi que le couchage.

Ces deux week-ends permettront de mettre à jour nos connaissances

sur les oiseaux de la boutonnière, et d'apprécier l'évolution d'une biodiversité qui n'a pas été épargnée durant la décennie qui vient de s'écouler.

Venez donc nombreux prendre du plaisir (convivialité assurée) à participer à ce travail scientifique très important pour le Pays de Bray !

*Frédéric MALVAUD  
Jean-Michel DUBOSC*



Photo LPO-HN

*En 2002, la mobilisation des nombreux membres de la L.P.O. et de l'A.R.B.R.E. ainsi que l'accueil à LAMISOL avaient contribué au succès de ces week-ends de prospection en Pays de Bray*

***BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES***

## **UNE NOUVELLE A.M.A.P. OUVRE SON JARDIN**

Nous vous annonçons la naissance de l'**A.M.A.P. de SAINT-GERMER DE FLY**. Celle-ci est située rue Gabriel PERNOT (il s'agit de la route partant du centre bourg/abbaye et allant vers Saint-Pierre-ès-Champs). L'entrée se situe à 100 mètres après le rond point au niveau du transformateur électrique soit très proche du centre de la commune.

Contacts : BRUYELLES Jean-Marie au 06.24.33.31.34 ou  
LAURENCEAU Ingrid au 06.84.79.62.35.

*Frédéric BLANQUART*

## CALENDRIER 2012 DES SORTIES NATURE DE L'A.R.B.R.E.

dimanche 15 avril 2012

Sortie ornithologique - Observation des oiseaux autour d'une ferme bio.  
Rendez-vous à 9h Eglise de Dampierre-en-Bray  
Animateur : Frédéric Blanquart

dimanche 13 mai 2012

Sortie ornithologique - La fête de la nature au Bois de l'Epiney  
Rendez-vous à 9h : Parking de la Grange de l'Epiney (avenue Mathilde) à  
Forges-les-Eaux  
Animateurs : J-M Dubosc et Dominique Renaux

dimanche 20 mai 2012

Promenade naturaliste - La rivière : fonctionnement, habitants et problèmes !  
(réservation au 06.72.08.13.07).  
Rendez-vous à 9h30 : Neufchâtel-en-Bray (parking du plan d'eau en face de  
la route de Quièvre-court)  
Animateur : Pascal Domalain

dimanche 27 mai 2012

Randonnée nature - Les oiseaux du bocage et du coteau calcaire  
Rendez-vous à 9h : Parking de l'avenue verte devant le château de Mesnieres-  
en-Bray  
Animateur : Fabian Larchevêque

samedi 2 juin 2012

Sortie botanique - A la recherche d'orchidées remarquables  
Rendez-vous à 14h30 : Parking église de Bosc-Mesnil  
Animateur : Georges Pouillet

### dimanche 24 juin 2012

Sortie nature - Découverte des espèces animales et végétales d'un milieu de bocage et sensibilisation à son évolution en fonction de son utilisation agricole et industrielle

Rendez-vous à 9h15 : Carrefour de la Ruche à La Ferté Saint-Samson (route de Mésangueville)

Animateur : Didier Dubosc

### dimanche 4 novembre 2012

Sortie nature et patrimoine - Sortie nature et patrimoine entre Caux et Bray - Les voies romaines et médiévales.

Rendez-vous à 14h30 : Parking de l'église de Bracquetuit

Animateur : Fabian Larchevêque

### samedi 17 novembre 2012

Travaux pratiques et théorie de la plantation à l'entretien et la valorisation d'une haie : ébauche d'un plan de gestion bocager. (Réservation au 02.35.09.69.50.)

Rendez-vous à 9h : devant l'église de Neufbosc.

Animateurs : Dittmar HEDREUL et Patrick LORIOT



Découvrez aussi le calendrier 2012 des «Rencontres du Hérisson», programme de toutes les sorties nature en Haute-Normandie proposées par les associations membres de Haute-Normandie Nature Environnement.

<http://www.lesrencontresduherisson.fr/>



## Bulletin d'adhésion

**Je sollicite mon adhésion à l'A.R.B.R.E. pour l'année 2012**

- Je verse  10 € cotisation simple pour une personne  
 16 € adhésion de soutien  
 16 € cotisation «couple»  
 ..... autre somme

NOM : ..... PRENOM(S) : .....  
(merci d'indiquer les 2 prénoms en cas d'adhésion couple)

ADRESSE : .....

CP : ..... COMMUNE : .....

**Adresse courriel :** .....@.....

(Le fait de compléter cette information concernant votre adresse e-mail vaut inscription sur la liste de diffusion de l'A.R.B.R.E.)

Date : ..... SIGNATURE :

Bulletin à retourner accompagné d'un chèque d'adhésion à l'ordre de l'A.R.B.R.E. - Place de la Presle 76440 BEAUBEC-LA-ROSIERE





# CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de l'A.R.B.R.E. aura lieu le **samedi 31 mars 2012 à 18h30**

A la salle polyvalente de La Ferté Saint-Samson

- Bilan financier 2011 - Bilan moral et d'activités 2011
- Election du tiers renouvelable au Conseil d'Administration
- Débat sur le thème de l'**autonomie énergétique du territoire**



L'A.G. se terminera comme à son habitude par un repas convivial : chacun peut donc apporter de quoi manger et si possible des produits biologiques ou du terroir... Nous fournissons le cidre, le pain et le fromage. Merci de prévoir également votre assiette, votre verre et vos couverts que vous remporterez ensuite. Cela évitera la séance fastidieuse de lavage de vaisselle



## **Pouvoir de vote**

*(Un adhérent ne peut être porteur de plus de deux procurations)*

Je soussigné(e).....ne pourrai être présent(e) lors de l'Assemblée Générale de l'A.R.B.R.E. du 31 mars 2012 et donne procuration à ..... pour me représenter et participer à tout vote en mon nom.

Signature :

**Toute candidature au Conseil d'Administration est la bienvenue** écrire à [arbre.bray@free.fr](mailto:arbre.bray@free.fr) ou se porter candidat(e) lors de l'A.G.